



I. Identification du poste

Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins.

Concevoir, définir et planifier des projets de soins personnalisés

Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Réaliser l'éducation thérapeutique et l'accompagnement du patient et de leur entourage.

Métier : Infirmier(ère) en soins généraux IDE

- Famille : SOINS
- Sous-famille : Soins infirmiers
- Code métier : 05c10

Liaisons hiérarchiques :

- La Directrice des Soins
- Le cadre supérieur de pôle
- Le cadre de santé des services en charge de la gestion de l'équipe IDE de nuit du pôle

Liaisons fonctionnelles internes:

- Les IDE référentes de nuit
- Les équipes médico-soignantes des unités de soins du centre hospitalier
- L'encadrement paramédical du pôle

Texte de référence

- Fiche métier « Infirmière de soins généraux » du répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie - Fonction publique hospitalière
- Code de déontologie de l'infirmier(ère) : décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016
- Décret des actes et exercice infirmiers n° 2004-802 du 29 juillet 2004 ; parties IV et V du code de la santé publique.

III. Responsabilités et missions spécifiques au poste

- Coordination et organisation des activités et des soins
- Information et éducation de la personne et de son entourage
- Recueil et transmissions de données
- Veille et recherche professionnelle
- Gestion des risques
- Formation et information de nouveaux professionnels et de stagiaires

Attention Impression n°1. Seule la version informatique fait foi.

IV. Activités liées aux missions

- Coordination et organisation des activités et des soins
 - Accueil et installation du patient en fonction de son état clinique
 - Analyse et évaluation de la situation clinique de la personne
 - Coordination de l'équipe paramédicale dans la prise en charge du patient (délégation aux aides soignantes la réalisation des soins relevant du rôle propre)
 - Réalisation des soins relevant du rôle prescrit
 - Surveillance et alerte auprès de l'équipe médicale
 - Planification, organisation, priorisation des soins auprès des patients dont il/elle a la charge
 - Participation à l'élaboration en équipe pluridisciplinaire du projet de soins du patient
 - Prise en charge de la douleur dans le respect des procédures validées par le CLUD
- Information et éducation de la personne et de son entourage
 - Information du patient et de son entourage dans le respect du cadre légal (secret professionnel, personne de confiance)
 - Education thérapeutique du patient afin de permettre une reprise de l'autonomie
- Recueil et transmissions de données
 - Analyse et synthèse des informations permettant la prise en charge de la personne et la continuité des soins
 - Recueil de données cliniques
 - Réalisation de transmissions ciblées écrites dans le DPI
 - Réalisation de transmissions orales ciblées sur le problème du jour
- Veille et recherche professionnelle
 - Participation à des groupes de travail au sein de l'unité et/ou au sein de l'institution
- Qualité/Gestion des risques
 - Déclaration d'évènement indésirable survenu afin de mettre en place des actions d'amélioration
 - Respect des règles d'identitovigilance
 - Respect des règles d'hygiène
- Formation et information de nouveaux professionnels et de stagiaires
 - Encadrement des étudiants présents en stage
 - Tutorat infirmier
 - Accompagnement des nouveaux professionnels dans leur prise de fonction

Attention ! Impression non gérée ; Seule la version informatique fait foi.

V. Connaissances requises

Description	Niveau de connaissances
Communication et relation d'aide	Connaissances opérationnelles
Droit des usagers du système de santé	Connaissances générales
Education santé	Connaissances opérationnelles
Ergonomie	Connaissances générales
Ethique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Gestion du stress	Connaissances générales
Hygiène hospitalière et Prévention des infections nosocomiales	Connaissances opérationnelles
Médicales générales et/ou scientifiques	Connaissances opérationnelles
Méthodes de recherche en soins	Connaissances opérationnelles
Méthodologie d'analyse de situation	Connaissances opérationnelles
Pharmacologie	Connaissances opérationnelles
Psychologie générale	Connaissances générales
Risques et vigilances	Connaissances générales
Santé publique	Connaissances opérationnelles
Sciences sociales	Connaissances générales
Soins	Connaissances approfondies
Technologies de l'information et de la communication NTIC	Connaissances générales

Connaissances opérationnelles

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques d'un champ ou d'un domaine particulier incluant les connaissances des processus, des techniques et des procédés, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un/deux ans.

Connaissances générales

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition court de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

Qualifications et compétences requises

- **Qualification requise :**
 - Diplôme d'Etat Infirmier(ère)
- **Qualités requises**
 - Capacités relationnelles (écoute, empathie, distanciation professionnelle)
 - Gestion des émotions, du stress, des situations d'agressivité
 - Capacité d'analyse de situation
 - Disponibilité, esprit d'initiative, dynamisme,
 - Adaptabilité, capacités organisationnelles et autonomie
 - Discrétion, confidentialité (respect du secret professionnel)
 - Sens du travail en équipe pluridisciplinaire

Conditions de travail

- **Horaires :**
 - **La nuit, horaire en 10h, roulement de travail sur une base de 32h30 par semaine**
- Les congés ont planifiés en équipe, soumis à validation de l'encadrement
- Une politique de mutualisation des ressources IDE au niveau du pôle est définie : en fonction de la situation, les IDE peuvent être affectés ponctuellement au sein d'un autre service du pôle.